L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 11 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE de place.—Un jeune homme de 18 ans, parlant l'espagnol et l'anglais, et qui connaît parfaitement la ville, désirerait s'employer comme collecteur, ou trouver une place quelconque dans un bureau où il pourrait se rendre utile. Il fournira de bonnes références. S'adresser au No 181, rue Jackson.
7 déc—10f

UN Français (Alsacien-Lorrain) médecin de profession, récemment arrivé à la Nlle-Orléans, désirerait trouver dans une famille, soit en ville ou à la campagne, une place de professeur, il se rendra en même temps utile à la famille comme médecin. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. S'adresser No 126 rue de Chartres.
6 dé.—

DEMANDES.

ON demande des faiseuses de bauques. S'adresser à Miss Bringeld, au magasin de D. H. Holmes, entrée de la rue Dauphine.
11 déc—1f

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue du Français.
27 nov—1 mois DMsl

A LOUER.

No 34 rue Esplanade, une jolie résidence, $40. No 112 rue Kerlerec, joli cottage simple, $20. No 223 rue Carondelet, cottage double, 10 chambres, $30.
S'adresser à AUG. HUARD, Agent,
11déc—1f 20 Carondelet.

A VENDRE.

A VENDRE—Maison simple, trois chambres cuisine et échoppe, rue Galvez 216, coin Hospital. S'adresser New St. Bernard.
26 12f. 6 déc—1 sem

A VENDRE.

823 Carondelet cottage double, 10 chambres. 5 Mandeville, résidence double 6 chambres. S'adresser à AUG. HUARD, Agent.
11déc—1f 20 Carondelet.

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, au sud par 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Stiegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,787—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma Buckenmeyer exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN,
4déc—4.9.13 Greffier.

Succession de John Cox et de Catherine Elizabeth Connolly, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21 115—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine E. Connolly et par Nicholas Barth, tuteur du mineur Paul Cox, seul héritier de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
3déc—3.7.11

Edouard Toujan vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 360—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edouard Toujan, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN,
6 déc—6 11 15 Greffier.

Succession de Jos Lawrence Lorentz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—No 22 599—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Toujan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
6déc—6 11 15 W. J. MCGEEHAN, Greffier.

Succession de Alexander W. Hodge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 701—Division A—Attendu que Samuel M. Delano a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander W. Hodge, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN,
3déc—3 7 11 Greffier.

PAR LE CONSTABLE.

Léon Arland contre Mme Cora Hamilton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 10 016—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 17 décembre 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un bateau, meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
1er déc—10 4 12

Mme Vve P. Lebec contre Mme Peun.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 10 059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 21 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
10déc—10 16 21

P. A. Bacon contre Silvain Guilhaus.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9916—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 17 décembre 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un bateau, meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
1er déc—10 4 12

Edward Rentty et Louis Rentty vs Mme Cora Hamilton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10 057—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 19 décembre 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 13 17

James A. Vignaud & Co., vs George Meppé.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10 057—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 19 décembre 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
7 déc—7 13 17

D. A. et H. H. Hackney vs Louis J. White.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 13 152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable 1. E. Rouer Juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux, dans l'île Bonne, par les rues Napoléon St Louis, Toulouse et Alexander, le LUNDI 19 décembre 1887, à midi, la propriété suivante à savoir—
Un lot de terre, briques, bombes, etc.
Un wagon à quatre roues. Un lot de terre à bâtir et une vache et veau, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
PENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6déc—6,10,15.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 22 694—Division E—F. H. Ehlers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens faite par F. H. Ehlers soit acceptée au Leal des créanciers de cet individu; et que une assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée par devant Fred. Zengel, notaire, le MERCREDI 11me jour de décembre 1887, à 11 heures A. M., dans le but d'élir un syndic et de délibérer sur l'application de décharge de M. insolvable et de fixer l'époque et les termes de vente de la propriété de l'insolvable, et que toutes les procédures contre la personne et biens, soient inactivables comme suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1887.
(Signé) A. DERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.

ASSURANCES

Quatrième Etat Annuel
DE LA
Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275,376
Sur les risques de rivière	10,224
Sur les risques de mer	9,360 64
	$294,861 60
A ajouter:	
Primes non acquises de 1885	60,589 31
Total des primes	$355,450 91
A ajouter:	
Intérêt et profits et pertes	$ 34,549 04
Sauvetage	426 66
	$34,975 70
Revenu total	$390,426 61
A déduire: Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$ 120,616 67
Sur les risques de rivières	4,884 23
Sur les risques maritimes	1,965 84
	$127,466 74
Primes remboursées, annulations et réductions	77,947 66
Réassurances	14,487 18
Taxes et licences	3,930 06
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 9
	$254,270 54
Surplus	$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Balance	18,358 06
	$136,156

ACTIF—VALEURS SELON LE 8 DÉCEMBRE MARCHÉ.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des States-Unis, avec intérêts	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans	129,000
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,770 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	50 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon de St. Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de collection	37,629 69
Meubles, accessoires, coffres fort, bureaux, etc.	2,000 00
	$429,600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,358 60
et bar-room, etc	1,243 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (représentant le dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correctée du livre de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
4au—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureau No 33 rue du Camp.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12
" " de rivières	2,399 55
" " maritimes	3,427 90
	$105,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885	29,613 70
	$136 146 27

A déduire:

Pertes d'incendie	$40,505 97
Pertes de rivières	2,084 50
Pertes maritimes	1,252 95
Réfaction	10,071 41
Réassurances	10,070 71
Primes remboursées	6,802 79
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 9
	$136,146 27
Reservé pour pertes non réglées	$3 431 86
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23
Intérêt et dividendes déclarés récemment	15,318 81
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82
	$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'assurance	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,740 29
Billets à ordre	5,338 58
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau, divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 58
Intérêt et dividendes	24,948 53
Réserve pour primes non acquises	122,848 35
Fonds de réserve et surplus	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment par devant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST,	PHIL. BECK,
PETER CLAISE,	P. EGAN,
H. KLEEMAN,	JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. M. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

26 janv—Mar Jon—1 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Emile Viaière vs. ses créanciers—No 22,536—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile Viaière soit convoquée et tenue par devant A. A. Ker, notaire, à son bureau, No 7 rue Carondelet, dans cette ville, le JEUDI, 15me jour de décembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de voter et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que E. J. Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Bâton Rouge, 10 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
J. A. D. B. MEIN, Député Greffier.
13 nov—3f au 15 déc

Succession de H. et Mme George C. Boner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,754—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Boner, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
5déc—8 12 17 Greffier.

Succession de Très Rév. Mgr. P. F. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,736—Division A—Attendu que le Rév. Martin V. Farrelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du Très Rév. Mgr. P. F. Allen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le dit pétitionnaire ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5déc—8 12 17

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéros Simple sont lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels sont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, sont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Grand Tirage Semestriel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DEC. 1887.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $300, soit	$30,000
100 Lots de $200, "	20,000
100 Lots de $200, "	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100, "	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prédire le numéro qui tire en lot.

RAPPELEZ-VOUS que le versement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, incontestés sont reconnus par les tribunaux les plus élevés de la République. Que dans des conditions

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

— JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
72 CHARTRES 72

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de Maitre en Chancellerie.

No 10,423—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

PAR A. G. BRICE, MAITRE—NICHOLAS J. A. HOST, Créier—Conformément à un décret de la Cour, fait et enregistré le 3 décembre 1887, le soussigné Maître vendra à l'encan, Nicholas J. A. Host, créier, au dernier et plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, la propriété suivante, à savoir—

Les bâtisses en briques à deux étages (occupée actuellement comme maison de Manège), No 66 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse, St-Louis, Royale et Bourbon, le terrain mesurant vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Toulouse, sur soixante trois (63) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, moitié mitoyenne, plus ou moins; le dit morceau de terre étant celui qui resta à la dite Association de la grande portion de terre achetée par la dite Association le 16 mai 1839, de Jean Baptiste Le Branche, par acte passé pardevant Félix de Armas, notaire.

Conditions de la vente.—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le balance en trois ans, avec six pour cent d'intérêts de la date de la confirmation de la vente, garantie par hypothèque et lien du vendeur, avec cinq pour cent frais d'avocat et les clauses de garantie usuelles.

A. G. BRICE, Maître.
9 déc—5 f au 14 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Emile Viaière vs. ses créanciers—No 22,536—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Emile Viaière soit convoquée et tenue pardevant A. A. Ker, notaire, à son bureau, No 7 rue Carondelet, dans cette ville, le JEUDI, 15me jour de décembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de voter et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que E. J. Moral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Bâton Rouge, 10 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
J. A. D. B. MEIN, Député Greffier.
13 nov—3f au 15 déc

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
72 CHARTRES 72

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Sme et du 8me districts.
Succession de Charles Stiegler et de son épouse.
Maison-cottage en bois, à un étage.
No 376 rue St Philippe, entre Miro et Tonti.
Cinq magasins en briques à trois étages.
Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue Peters (ci-devant Levée) coin Mandeville.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, Succession de Charles Stiegler et de son épouse, Amélie Stiegler, rue Ripp, No 21,787 et 19,509 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre du Juge de la Cour Civile de District, Division C, pris le 16 septembre 1887 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler, No 21,787 du dossier de la dite Cour; et l'autre rendu et signé le 28 septembre 1887 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, siégeant à la place de l'Honorable E. R. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, dans le moment absent de la ville, dans l'affaire de la succession de Mme Amélie Stiegler, née Ripp, épouse décédée de Charles Stiegler No 19,509 du dossier de la dite Cour; et deux ordres additionnels rendus dans la dite succession, et signés le 16 novembre 1887 par les juges respectifs; la propriété ci-après décrite sera vendue aux conditions suivantes:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la 2e district de cette ville, dans l'îlot 294, borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, désigné par le No. 3 sur un croquis fait par F. G. Fremaux et approuvé à un acte de séparation entre Emile Gamet et John Pulsegur, devant James Fabry, notaire, le 11 mai 1886. Les lots Nos 55A 59 sont bornés par les rues Nouvelle Orléans et Montrue, la rue Milne et la place vacante d'après le dit plan.

Les lots Nos 90 à 120 sont bornés par le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue Milne, l'avenue Monque et le City Park, lesquels soixante-six lots de terre sont conjointement en possession par feu Emile Gamet et feu Jean Pulsegur.

2e La moitié indivise de cent trente-huit mille neuf cent soixante huit, cinq cent quinze mille (138,968;115,000), d'un certain lot de terre, désigné d'après le dit plan comme le chantier de navire de Gamet et Pulsegur, borné par le Nouveau Chemin de la Métairie, West Lake Road et le Bayou St Jean.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié en davantage comptant, et le balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues.

Lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.

L'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sûreté.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1887.

Acte de vente pardevant Théo. Boisson, notaire.

Le dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
3 déc—3,10,17,24,31—janv 7

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, montres, bijouterie, etc.
Amel une action du Sun Mutual Insurance Co., et quatre actions du Crescent Insurance Co.
Succession de Martin M. Meyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 22 437.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—MERCREDI, 14 décembre 1887, à 11 heures a. m., en vertu d'un ordre de l'Hon. R. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 2 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un assortiment général de bijouterie or et en argent, montres, diamants, lunettes, etc. Amel une action du fonds capital du S. Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans et quatre actions du fonds capital du Crescent Insurance Company de la Nouvelle-Orléans. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant.

Les actions seront vendues à midi 30 minutes.
3déc—3,8,11,14

ANNONCE JUDICIAIRE

Charmante résidence dans le deuxième district.
Au coin des rues Galvez et Hôpital.

A l'encan à des conditions faciles.

Succession de Eugène Franzi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 21 610.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—LUNDI 12 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, en date du 2 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Galvez, Hôpital, Tonti et Dumaine, mesurant 36 pieds 3 pouces de façade à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds environ, entre lignes parallèles, et bornant de deux côtés le terrain appartenant à M. Dugazon, et comme une "le Lone Star Plantation" avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, le tout sous les No 25 et 48 (100) actuels.

2e Un autre morceau de terre situé au fond de, et contigu à la Plantation décrite ci-dessus, et ayant 19 pieds 4 pouces de front à la rue Tonti, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot I, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme maison de logement (lodging house) et cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 22 rue Peters.

Le lot B mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme maison de logement (lodging house) et cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 24 rue Peters.

Le lot D mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme maison de logement (lodging house) et cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 26 rue Peters.

Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces